

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 71 (1962)
Heft: 2

Rubrik: La page des soins infirmiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

a quelques mois, un accident est arrivé à un réacteur anglais; d'après les conditions de l'accident les Anglais pensaient qu'il avait dû se produire des quantités appréciables de l'isotope radioactif de l'iode. L'Angleterre a attiré l'attention des services suisses sur ce fait; l'iode a été recherché chez nous comme à Londres. Les résultats ont été négatifs, heureusement.

P.-S. — Les blessures montrées par la photographie de la page 16, édition du 1^{er} décembre 1961, ne sont pas des lésions provoquées par les radiations. Il s'agit de brûlures consécutives à l'explosion d'Hiroshima, de brûlures provoquées non par la chaleur, mais par la lumière. Il s'agit, si l'on veut, d'une sorte de formidable coup de soleil, provoqué par les rayons ultraviolets de l'explosion mais sans comparaison avec une lésion proprement atomique.

LA PAGE DES SOINS INFIRMIERS

Pour le Lindenhof

Dans sa séance du 26 octobre, le Comité de direction de la Croix-Rouge suisse, donnant suite à une demande présentée par le Fondation croix-rouge du Lindenhof, a voté une contribution de construction de 500 000 fr. permettant de liquider une partie de la dette hypothécaire contractée par le Lindenhof lors de l'achat du terrain à bâtir du Neufeld.

Le Comité de direction a également autorisé la Fondation du Lindenhof à acquérir la nouvelle maison des infirmières, au n° 4 de la Hochbühlstrasse, qu'elle occupait en qualité de locataire depuis 1955.

*

Démission et nominations

Des raisons de santé ont contraint M. Brunner, administrateur de l'hôpital du Lindenhof, à présenter sa démission après une activité de 28 années. Pour reprendre le poste qu'il quittera à fin décembre, et sur proposition du Conseil de fondation du Lindenhof, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a désigné M. Carlo Graf-Küng.

Sur proposition du Conseil de fondation du Lindenhof, le Comité central a accordé l'autorisation de pratiquer à l'hôpital du Lindenhof au Dr F. Fankhauser, médecin oculiste, de Berne. Quatre autres médecins qui avaient été habilités à exercer à titre provisoire ont en outre obtenu l'autorisation définitive de pratiquer: les docteurs E. Donatsch, H. Henzi, F. Schorrer et S. Rathgeb, de Berne.

*

Le Comité central a nommé en qualité de représentant du corps médical du Lindenhof auprès de la Direction du Lindenhof, le Dr E. Hausammann, chirurgien FMH, de Berne, qui succède au Dr Schæffeler, ancien président du Collège des médecins de la Fondation Croix-Rouge du Lindenhof, démissionnaire.

*

Voyage d'études

Mlle Martha Meier, monitrice à l'Ecole supérieure d'infirmières de la Croix-Rouge suisse, a présenté au conseil de l'école un rapport sur le séjour d'études d'un an qu'elle fit en Angleterre et en Ecosse d'août 1960 à juillet 1961, ainsi que sur son voyage en Finlande, en Suède, et en Belgique. Ces stages d'études lui ont permis de se préparer minutieusement à sa nouvelle activité de monitrice. Mlle Meier bénéficiera d'une bourse de l'Organisation mondiale de la Santé.

Une monitrice pour l'Ecole supérieure d'infirmières de Lausanne

Le Comité central a approuvé la proposition qui lui était faite d'engager, à plein temps, une monitrice pour l'Ecole supérieure d'infirmières de Lausanne.

*

Examens de diplôme

Voici les derniers examens qui ont eu lieu:

23/24 janvier: Hôpital des Bourgeois, Soleure;

21/22 février: Institution des diaconesses de Neumünster/Zollikerberg.

*

Commission de soins infirmiers

Le Comité central a ratifié la nomination de trois nouveaux membres de cet organe:

- **Sœur Esther Gerber**, directrice de la Maison des diaconesses de Berne, en qualité de représentante des maisons de diaconesses;
- **Mlle Elisabeth Pletscher**, chef-laborantine de la Maternité cantonale de Zurich, présidente de l'Alliance suisse des laborantines médicales, en tant que représentante des laborantines médicales.
- **M. Th. Wirth**, administrateur de l'Hôpital cantonal de Saint-Gall, assurant la liaison avec la VESKA.

*

SERVICE CROIX-ROUGE

Cours techniques

Six cours techniques seront organisés cette année pour assurer la formation des membres des nouvelles équipes de transfusion sanguine; celles-ci seront affectées aux services-hôpital des Etablissements sanitaires militaires. Les équipes comprendront des infirmières, des laborantines et des aides-soignantes, membres du service croix-rouge. Les trois premiers cours auront lieu respectivement du 19 au 29 mars, du 26 au 31 mars et du 2 au 7 avril, au Laboratoire central du service de transfusion.

*

La colonne croix-rouge I/42 participera à un cours technique du 26 au 31 mars.

*

Visites sanitaires

Deux visites sanitaires de recrutement ont eu lieu le 30 janvier à l'Ecole d'infirmières Baldegg, à Sursee, et le 6 février à l'Ecole d'infirmières de la Maison des diaconesses de Neumünster/Zollikerberg.